LE GROUPE
NOUVEAU PARIS
POPULAIRE

Conseil de Paris du 15 au 18 Juillet 2026

Voeu relatif à l'attribution de la citoyenneté d'honneur de la Ville de Paris à Francesca Albanese

rattaché à la délibération 2026 DGRI 24

Voeu déposé par Sophia Chikirou, Emile Meunier, Rodrigo Arenas, Sonia Chaouche, Sabrina Nouri, Christophe Prudhomme, Sophie de La Rochefoucauld, Roland Timsit et Céline Verzeletti du groupe Nouveau Paris Populaire

Considérant que les Nations unies constituent l'un des piliers essentiels de l'ordre juridique international et de la protection des peuples contre les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les génocides ;

Considérant que la France est membre fondateur de l'Organisation des Nations unies et qu'elle a, à ce titre, une responsabilité particulière dans la défense de son indépendance, de ses mandats et de ses représentants ;

Considérant que Francesca Albanese, rapporteuse spéciale des Nations unies sur les territoires palestiniens occupés, fait l'objet de campagnes de diffamation, d'appels à sa révocation et de sanctions américaines en raison des rapports qu'elle produit dans le cadre du mandat qui lui a été confié par les Nations unies ;

Considérant que le Comité de coordination des procédures spéciales des Nations unies a dénoncé des attaques fondées sur des informations fabriquées et de la désinformation visant à discréditer Mme Francesca Albanese ;

Considérant que Mme Francesca Albanese n'est pas visée pour avoir enfreint le droit, mais pour avoir exercé les fonctions que lui ont confiées les Nations unies ;

Considérant que les sanctions, intimidations et campagnes de dénigrement visant des expertes et experts des Nations unies constituent une atteinte grave à l'indépendance des mécanismes internationaux de protection des droits humains et à la crédibilité du droit international ;

Considérant que ces mesures de rétorsion ont des conséquences concrètes sur sa vie personnelle, familiale, professionnelle et financière ; que Francesca Albanese a elle-même dénoncé des conséquences « personnellement dévastatrices » pour elle et sa famille ;

Considérant que la citoyenneté d'honneur de la Ville de Paris a vocation à protéger et soutenir celles et ceux qui, en raison de leur engagement en faveur des droits humains, des

libertés fondamentales, de la justice et du droit international, font l'objet de persécutions, d'intimidations ou de mesures de rétorsion ;

Considérant que Paris s'est toujours voulue une ville de refuge, de liberté et de protection de celles et ceux qui défendent les principes universels ;

Sur proposition de Sophia Chikirou, Emile Meunier, Rodrigo Arenas, Sonia Chaouche, Sabrina Nouri, Christophe Prudhomme, Sophie de La Rochefoucauld, Roland Timsit et Céline Verzeletti du groupe Nouveau Paris Populaire, le Conseil de Paris émet le vœu que la Ville de Paris :

- réaffirme son attachement à l'indépendance des Nations unies, de leurs procédures spéciales et de leurs représentants ;
- condamne les mesures de rétorsion, les campagnes de diffamation et les intimidations visant les expertes et experts des Nations unies en raison de l'exercice de leurs fonctions ;
- attribue la citoyenneté d'honneur de la Ville de Paris à Mme Francesca Albanese, en reconnaissance de son engagement au service du droit international et afin d'affirmer la solidarité de Paris envers celles et ceux qui subissent des pressions, des intimidations et des sanctions pour avoir exercé leurs missions en toute indépendance.